

Volonté d'engagement et participation démocratique des jeunes

Déclaration du groupe Agriculture

Les causes et les solutions à l'abstention des jeunes ont provoqué des débats très vivants, parfois vifs, au sein de la commission temporaire. Chaque groupe et chaque conseiller s'est senti concerné et investi par cette question cruciale pour notre démocratie.

Nous soutenons toutes les préconisations qui visent à faciliter le vote, à en alléger les contraintes techniques. Nous espérons qu'elles pourront être mises en place rapidement.

Nous avons également encouragé les préconisations permettant une éducation à la démocratie dès le plus jeune âge. Les visites des institutions, l'organisation de temps démocratiques à l'école ou encore l'intervention des personnels politiques sont autant de leviers à actionner pour sensibiliser et éduquer les enfants et les adolescents à la citoyenneté.

Nous regrettons que les délais contraints ne nous aient pas permis d'approfondir une thématique qui s'est révélée fondamentale au fil de nos échanges. Un des auditionnés l'a résumée ainsi : « Comment construire du collectif et défendre un intérêt général lorsque c'est l'individu et ses intérêts particuliers et qui priment ? »

Les modèles de société, en vigueur depuis une vingtaine d'années survalorisent l'accomplissement de l'individu au détriment de la construction du vivre-ensemble et du faire-société. Cette individualisation de nos sociétés est un élément déterminant pour comprendre la désaffection des jeunes vis-à-vis du fonctionnement collectif et démocratique.

Le groupe souhaite préciser et détailler les raisons qui l'ont conduit à demander l'insertion de deux dissensus, qui sont également une modalité démocratique de notre institution.

Le premier concerne le vote à 16 ans. Nous aurions souhaité approfondir davantage le sujet pour évaluer son impact sur les intentions de participation aux élections, pour interroger sa cohérence avec les majorités civiles et pénales, pour expertiser les expériences menées à l'étranger en la matière. Notre groupe considère manquer d'éléments pour élaborer un avis éclairé sur le vote à 16 ans, d'où ce dissensus partagé avec les groupes Coopération, Familles, Entreprises et Artisanat-Professions libérales.

Le deuxième dissensus concerne l'abaissement de l'âge de l'accès aux droits sociaux. Comme le souligne l'avis, le lien avec l'abstention nous semble ténu. Mais surtout, cette préconisation percute des politiques publiques sociales, fiscales, familiales et de jeunesse, construites depuis des décennies. Il nous aurait fallu analyser au préalable

l'impact social et financier de cette réforme sur ces politiques qui constituent des marqueurs de notre contrat social.

Enfin, le groupe s'est interrogé sur cette innovation consistant à ouvrir en dernière partie une réflexion sur d'autres pistes à expertiser. Mais en fin de compte, cette « expérimentation » a le mérite de montrer les causes multifactorielles de l'abstention et d'appeler l'attention du Premier ministre sur des leviers à explorer pour assurer la vitalité de notre démocratie ; une Démocratie dont la guerre en Ukraine vient nous rappeler combien elle est précieuse et jamais définitivement acquise.

Le groupe a voté pour.